



Doc. 15595
22 août 2022

Conséquences de l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie pour la sécurité alimentaire mondiale

Proposition de résolution

déposée par Mme Maria JUFEREVA-SKURATOVSKI et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Avant le début de la guerre lancée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022, l'Ukraine exportait tous les mois cinq millions de tonnes de céréales par les ports de la mer Noire. Les navires de la Fédération de Russie bloquent aujourd'hui les navires internationaux qui étaient présents en mer Noire même avant la guerre. Mais l'Ukraine ne peut pas encore exporter de céréales par d'autres voies que par la mer: cela coûte cher et nécessite de nouvelles voies logistiques.

Le blocus de l'Ukraine par les troupes russes pourrait se traduire non seulement par une famine dans les pays d'Afrique du Nord qui dépendent des céréales ukrainiennes, mais aussi par une crise alimentaire mondiale qui pourrait également toucher les pays européens.

La destruction et le vol des récoltes agricoles ukrainiennes et le blocus des ports ukrainiens par la flotte russe, qui empêchent l'exportation de produits alimentaires ukrainiens, entraîneront une augmentation des prix des denrées agricoles et aggraveront la crise alimentaire mondiale.

L'Assemblée parlementaire devrait analyser, sous l'angle politique, les conséquences mondiales que ce blocus pourrait avoir, proposer des mesures pour surmonter la crise alimentaire et examiner sérieusement la possibilité de rétablir les voies logistiques et les exportations de produits agricoles ukrainiens.

Il est illusoire de penser que la crise à venir ne touchera pas les pays d'Europe qui dépendent moins de l'approvisionnement en céréales ukrainiennes que les pays d'Afrique du Nord. La Fédération de Russie a notamment pour objectif stratégique de provoquer une crise alimentaire mondiale qui s'étendrait aussi à l'Europe.

Afin d'empêcher l'apparition et les conséquences désastreuses d'une crise alimentaire et d'une famine mondiales, le Conseil de l'Europe et l'Assemblée doivent engager des négociations politiques pour analyser la situation de manière coordonnée et trouver des solutions.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

JUFEREVA-SKURATOVSKI Maria, Estonie, ADLE
ANASTASSOV Stanislav, Bulgarie, ADLE
ANDRIKIENĖ Laima Liucija, Lituanie, PPE/DC
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
KALCHENKO Serhii, Ukraine, CE/AD
KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD
KLUNGLAND Lisa Marie Ness, Norvège, ADLE
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
KRISPER Stephanie, Autriche, ADLE
KROSS Eerik-Niiles, Estonie, ADLE
LE NAY Jacques, France, ADLE
MEREZHKO Oleksandr, Ukraine, CE/AD
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
SAAR Indrek, Estonie, SOC
TAMM Raivo, Estonie, PPE/DC
VASYLENKO Lesia, Ukraine, ADLE
WIECHEL Markus, Suède, CE/AD
YASKO Yelyzaveta, Ukraine, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts